Tentative de vol. — Marie Vanhame, journalière, demeure rue du Faubourg-de-Tournai, 169, dans la même maison que M. Henri Brame, boucher.

Marie est très souvent dans la boutique ; elle connaît les habitudes du boucher. Elle savait qu'il avait dans son secrétaire une somme de 600 francs en billets de banque renfermés dans un porte monnaie.

Mardi matin, elle aperçoit la clé du secrétaire sur le comptoir ; son plan est de suite conçu ; elle demande à la bouchère d'aller chez l'épicier voisin lui chercher de l'oseille, parce qu'elle a eu une discussion avec celui ci et qu'elle craint de ne pas être servie.

La bouchère, sans méfiance, va chez l'épicière.

Pendant ce temps, Marie Vanhame, s'empare de la clé, ouvre le secrétaire, fait passer prestement le porte-monnaie dans sa poche, puis remet la clé sur le comptoir.

Mme Brame, quelques heures après, veut payer une facture et ne trouve plus son porte-monnaie, elle demande à Marie si elle l'a vu quelque part ; celle-ci lui répond négativement.

Mme Brame court au commissariat de police ; M. Perlet se rend au domicile du boucher ; il interroge la femme Marie Vanhame et trouvant ses réponses trop évasives, lui demande de le conduire à sa chambre qu'il désire visiter.

A ces mots, celle-ci se trouble et prétexte un besoin pressant et court vers un certain petit local. Le commissaire arrive sur ses pas, et voit que Marie jette quelque chose dans la fosse.

Il l'empoigne et la force à avouer qu'elle est l'auteur du vol, qu'elle vient de chercher à faire disparaître le porte-monnaie.

Le commissaire ordonne de faire vider la fosse et fait conduire Marie Vanhame au poste.

Le porte-monnaie a été retrouvé à la grande joie des époux Brame, dont cette somme constitue presque tout l'avoir.

Marie Vanhame a été remise ce matin entre les mains du parquet.

La Société colombophile « le Nord. » organise, pour le 14 juillet, un grand concours de pigeons.

Le lâcher aura lieu à Paris.

Six couverts en argent, prix de la ville, seront gagnés par les six premières séries de deux pigeons désignés.

De nombreux prix d'honneur et d'excellence seront offerts par la Société et les sociétaires.

Marquage, le dimanche 13, à partir de midi, au siège de la Société, rue de la Barre, 65.

A partir de six heures, on ne délivrera plus de bons.

NOTA. — Les amateurs pourront également, avec les pigeons marqués pour le concours de Lille, participer à celui offert par le Cercle Union, de Roubaix, qui offre mille francs de prix d'honneur et des prix du gouvernement.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, 8 juillet 1884.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*,

Nous ne pouvons que féliciter la nouvelle administration municipale des mesures sanitaires qu'elle vient de prendre contre le choléra qui menace d'envahir nos grandes villes du midi, et de l'arrêté publié contre l'immoralité de certains établissements de débits de boissons.

Mais il est une chose à laquelle il faut songer : c'est la question d'eau potable.

Depuis plus de dix ans, cette question est à l'étude aux conseils municipaux, et toujours elle a été entravée par des raisons et des rancunes personnelles des conseillers. Naguère encore, un ancien adjoint, croyant faire de l'esprit par un mauvais jeu de mots, qualifiait de *tripotable* cette entreprise devenue aujourd'hui si urgente. En effet, si la commission d'assainissement voulait faire une enquête sur le nombre des puits qui contiennent de l'eau sablonneuse et donnant une mauvaise odeur, ce qui ne peut que nuire à la santé, elle constaterait qu'il y en a plus d'un tiers. Déjà bon nombre d'habitants sont obligés d'avoir recours à des voisins, pour avoir de la bonne eau, que ceux-ci finiront par refuser dans la crainte d'en être privés eux-mêmes.

Nous ne doutons pas, Monsieur le Directeur, que les nouveaux élus, aujourd'hui bien assis et soucieux des intérêts et de la santé de leurs concitoyens, tiendront leurs promesses, et qu'une question aussi importante figurera dans un prochain ordre du jour du conseil municipal.

Recevez, M. le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Un de vos lecteurs.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du mercredi 9 juillet 1884

Présidence de M. PARENTY, vice-président

Le Journal « la Bavarde »

Dans son numéro portant la date du 28 juin, le journal l'*Echo du Nord* faisait paraître les lignes suivantes en parlant du journal *la Bavarde* (si l'on peut appeler ça un journal) :

« En notre qualité de journaliste, nous ne saurions flétrir trop énergiquement les misérables qui déshonorent la presse, avec laquelle ils n'ont rien de commun. Au nom de la conscience et de la moralité publiques, on ne saurait blâmer leur exécution. . Il est probable qu'on en finira avec cette exploitation immonde ».

Malgré cet article et bien d'autres du même genre, cette ordure qui a nom *La Bavarde* faisait paraître dans son journal portant la date du 14 juin quelques lignes ainsi conçues :

«TOURCOING. — La petite Marie, de la Grande-Place, fait de trop fréquents voyages à Lille et par ses petites allures cavalières elle se fait vraiment remarquer.

Cette petite brunette, trop précoce, cherche à plaire à certains jeunes gens qui pourtant se f.. pas mal d'elle. Gare, parents aveugles et imprudents, car un jour ou l'autre il vous arrivera ce dont vous pourrez vous passer. »

Quel serpent ! Quelle bave ignoble !

M. Ernest Parent, comptable, Grande Place, à Tourcoing, reconnut sa fille comme la personne désignée par la *patte* de l'auteur de l'article.

Tout le monde était unanime à Tourcoing ! C'était Mlle Marie Parent, une jeune fille à l'abri de toute atteinte et dont l'honorabilité de la famille est indiscutable, qui avait été honteusement diffamée.

Que que méprisant profondément ces imputations plus que calomnieuses M. Parent tant en son nom personnel qu'en qualité de père de sa fille mineure Marie Parent a assigné en police correctionnelle le sieur Delanous imprimeur gérant de *La Bavarde*.

Me Roche, avocat, dans sa plaidoirie, a flétri cette feuille écœurante comme elle le méritait et a demandé pour elle une condamnation exemplaire.

Le tribunal a remis à mercredi prochain le prononcé de son jugement.

NORD

Bondues. — Il y a quelque temps est décédée à Bondues, à l'âge de 73 ans, une femme, Virginie Nys, épouse Louis Loridan, qui avait eu 28 enfants.

Vers 1867, lors d'un voyage de Napoléon III, dans le Nord, celui-ci, auquel elle fut présentée, lui fit remettre 500 francs. Elle avait alors 20 enfants vivants. Aujourd'hui, il en existe encore onze dont l'aîné à 50 ans et qui sont tous mariés ayant des enfants.

Pont-à-Marcq. — Un vol qui dénote chez ses auteurs une rare audace, a été commis, dans la nuit de lundi à mardi, au bureau des Postes de cette commune. La demoiselle Huquier, receveuse, entendant du bruit au rez-de-chaussée, alla éveiller sa bonne qui couche auprès d'elle à l'étage. Il était deux heures. Après un moment d'attention, toutes deux furent convaincues que des malfaiteurs se trouvaient dans la maison. Aussitôt, de la fenêtre de la chambre, la servante appela au secours à grands cris ; et, au même instant quatre individus se sauvèrent par la porte de la rue. Des voisins accoururent, puis les gendarmes, puis les sapeurs-pompiers, avertis par le clairon. On suivit la direction prise par les voleurs ; mais jusqu'ici, les recherches sont restées sans résultat.

Les voleurs ont traversé une pâture contigue au bureau des postes et se sont glissés dans la cour. Ils ont enlevé une des barres de fer de la fenêtre de la laverie, s'y sont introduits et, de là, ont pénétré dans les autres pièces, dont ils ont visité tous les meubles. Ils ont poussé l'audace jusqu'à s'attabler, manger et boire.

Dans la précipitation de leur fuite, ils ont abandonné le panier d'argenterie qu'ils avaient préparé et n'ont emporté qu'un tiroir contenant une somme de 18 francs et quelques timbres-poste.

Un marteau appartenant à la receveuse a été retrouvé dans la rue et le tiroir vide dans une pâture distante de 200 mètres.

Cambrai. — Samedi matin, M. Nicolas-Fidèle Dangleterre maréchal-ferrant et constructeur de machines agricoles à La Vacquerie, se rendait à Cambrai chez son cousin, M. Jean-Baptiste Dangleterre, serrurier, rue de la Hesse.

En arrivant chez ce dernier, il se plaignit d'un malaise général. Des soins lui furent prodigués, mais le mal s'aggrava si rapidement que moins d'un quart d'heure plus tard Dangleterre mourait.

Ce malheureux avait, dit-on, commis l'imprudence de boire de l'eau froide à la station de Gouzeaucourt, alors qu'il était en pleine transpiration.

Saint-Amand. — Un nombreux comité de jeunes gens organise pour le dimanche 3 août un grand carrousel. Les prix ont une valeur de 1,500 francs.

Dunkerque. — Une scène de violence a jeté hier, dans l'après-midi, l'émotion dans une partie de la rue Neuve. M. l'abbé Scalbert, l'honorable doyen de Saint-Jean-Baptiste, causait avec M. M. Vanmoë, architecte, lorsqu'un individu se jeta tout à coup entre les deux personnes et s'adressant à M. le doyen, lui demanda brusquement à lui parler. M. Scalbert dit à son interlocuteur de venir le trouver plus tard au presbytère, mais celui-ci exigea un entretien sur-le champ, et devant le refus du prêtre, lui lança un violent coup de poing sur la figure.

M. Vanmoë se jeta sur l'individu et parvint à dégager M. Scalbert. L'agresseur s'éloigna en lançant quelques injures au doyen.

Ce dernier, en rentrant chez lui, trouva une lettre de menaces dans laquelle il était averti que la scène de la rue aurait son pendant, même au pied des autels.

Alors M. Scalbert n'hésita pas et se rendit chez M. le commissaire de la basse-ville où il déposa sa plainte.

L'individu qui a attaqué ainsi M. le doyen de Saint-Jean-Baptiste est un nommé Alfred Martin-Ceugnard, âgé d'environ quarante ans.

PAS-DE-CALAIS

Dohem. — Un orage épouvantable a sévi sur Dohem; depuis une heure du matin les éclairs sillonnaient de toutes parts et les grondements du tonnerre effrayaient les habitants de la commune. Vers les quatre heures, un craquement épouvantable et le fluide électrique alla pénétrer dans une maison appartenant à M. Courtoi. Il fendit d'abord une poutre qui soutenait une muraille épaisse et dispersa dans le grenier toutes les briques et les pierres du pignon, parcourut la maison entière sans y mettre le feu mais en laissant de fortes traces noires, pénétra dans la chambre à coucher du domestique qui dormait paisiblement en société de deux gros chiens; dans son passage le fluide saisit une chaise qui fut lancée avec violence sur le lit du domestique et roula sur les deux chiens qui, pris d'épouvante, décampèrent en hurlant d'une manière atroce

Le jeune homme de 23 ans se voyant abandonné de ses deux camarades et pris soudainement d'une peur affreuse, à son tour sauta par la fenêtre dans le jardin et cria tant qu'il put ; sauve-qui-peut, le diable est dans la maison; dans la précipitation il avait tout oublié, ce ne fut que quand il était bien loin dans la rue qu'il s'aperçut qu'il était en chemise.

Etaples. — Le 5, vers onze heures du matin, un jeune homme de 25 ans, nommé Jules Caron, se baignait dans la Canche en compagnie de son frère et d'un ami, quand tout-à-coup il disparut sous l'eau. Tous les efforts pour le sauver sont restés inutiles et son cadavre n'a pas encore été retrouvé jusqu'ici.

Saint-Pierre. — Lundi, vers trois heures du matin, François Laude, âgé de 51 ans, journalier, s'est jeté volontairement dans la rivière qui longe le quai du Commerce. Son cadavre n'a pu être retiré que vers 8 heures, près le pont de Saint-Pierre.

— *Régates internationales de Saint-Pierre-lez-Calais.* — Résultat : 1re course (juniors) yoles-gigs bordant deux avirons en pointe : 1er prix, M. Paul Derouède de l'Emulation nautique de Boulogne ; 2e prix, Club des Régates dunkerquoise.

2e course : embarcations de tous genres bordant 2 avirons en couple.

1er prix. — Emulation nautique de Boulogne.

2e prix. — Sport nautique de Douai.

3e course : (seniors) yoles-gigs bordant 2 avirons en pointe.

1er prix. — Emulation nautique de Boulogne.

2e prix. — Union nautique de Saint-Pierre.

4e course (juniors) yoles-gigs bordant 2 avirons de pointe.

1er prix. — Emulation nautique de Dunkerque.

2e prix. — Sport nautique de Douai.

5e course (Juniors), 4 avirons.

1er prix. — Sport-Club de Lille.

2e prix. — Union nautique Saint-Pierre.

6e course (Seniors), 4 avirons.

1er prix. — Union nautique Saint-Pierre.

2e prix. — Emulation nautique de Boulogne.

7e course (Périssoires).

1er prix. — Club nautique de Gand.

2e prix — Sporting-club Lille.

Ces régates ont été favorisées d'un temps splendide, aussi l'assistance était-elle brillante et nombreuse. Pendant les courses, la fanfare de la Société de gymnastique l'*Etoile* s'est fait entendre.

SOMME

Amiens. — Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé à Amiens, samedi dernier, avec Mme la duchesse de Magenta et Mlle de Mac-Mahon. Il a passé toute la journée dans notre ville, et s'est promené en landau dans nos principales rues et sur les boulevards.

L'ancien président de la République était descendu chez son fils, M. Patrice de Mac-Mahon, lieutenant au 8e bataillon de chasseurs à pied.

— Un sieur Lombart, domicilié au faubourg de Hem, a voulu noyer sa femme. La prenant par le chignon, il l'entraîna avec lui dans la rivière, la renversa sur le ventre et lui maintint la tête dans l'eau.

Deux ouvriers sont arrivés au secours de la malheureuse femme qui avait déjà perdu connaissance.

Lombart a été arrêté.

AISNE

Saint-Quentin. — La grève des tisseurs se poursuit avec une persévérance qui ne paraît pas près de se calmer. Dans une réunion tenue dimanche dernier au cirque, le citoyen Lengrand a exposé que MM. Boca ont voulu faire subir à leurs ouvriers des réductions de salaire que ceux-ci trouvent exagérées. Ces réductions sont de 20 et même de 33 pour cent dans certains cas et de plus, indépendamment de ces réductions, il y a encore et trop souvent des rabais sur la main-d'œuvre, qui atteignent quelquefois 20 pour cent.

Jusqu'ici, aucune tentative de conciliation entre patrons et ouvriers n'a encore été faite.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 8 juillet. — Marie Augem, rue de la Paix, 5. — Marie Raux, rue de la Tuilerie, cour Lecompte, 1. — Marie Delbart, quai de Wattrelos, maisons Delattre. — Julie Ketelers, rue de Tourcoing, maisons Ketelers. — Jules Delbecq, rue des Longues-Haies, cour Capart, 22. — Charlotte Hoefman, rue Franklin, maisons Cornille, 78. — Aristide Dubron, rue Jacquart, 60. — Julienne Demeerleire, rue de Flandre, 29 — Victor Deloore, rue de Beaurewaert, 31. — Arthur Tremmery, rue de Blanchemaille, 25. — Madeleine Maes, rue de Denain, 46. — Edouard Roelants, rue du Cadeau, 37. — Elisa Vanneste, Grand'Rue, cour Lefebvre-Pau, 6.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 8 juillet. — Charles Bellaert, 2 mois, rue de l'Alouette, cour Farvacque, 14. — Adèle Cauchie, 74 ans, pensionnaire à l'Hospice. — Achille Verbert, 2 ans, ruelle de la Planche-Trouée, 16. — Hélène Masse, 1 an, rue d'Alma, fort Fresez, 85. — Alfred Blanquart, 14 ans, aide-rentreur, à l'Ecole de Natation. — Georges Chambet, 6 mois, rue d'Iéna, 36. — Donat Leclercq, 45 ans, tisserand, rue Franklin, 6. — Bernardine Vanweerdighem, 3 mois, rue de Watt, cour Six-Gadenne, 13.

Etat-Civil de Leers. — Naissances du 29 juin au 6 juillet. — Albert-Auguste Quique. — Céline Messican. — Gabrielle-Marie-Joseph Plstiau.

Décès du 29 juin au 6 juillet. — Jean-Louis Messican, 81 ans, 8 mois. — Eugénie Lemaire, 17 ans.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DES NAISSANCES du 6 juillet. — Hilarion Laignel, boulevard Gambetta. — Virginie Plady, rue du Chien-Fidèle. — Marceau Roch, rue de Renaix. — Gabrielle Sory, rue de Renaix. — Kléber Avet, rue Delhaye. — Maurice Leroy, rue de la Cloche. — Eve Deschamps, rue du Brun-Pain.

Du 7 juillet. — Jules Robbezin, rue de Menin. — Eugénie Caus, rentier de Roncq. — Albert Ghestem, rue Blanche. — Arthur Germonprez, rue Fin de la Guerre. — Clara Haquette, Croix-Rouge. — Louis Dumortier, rue Winoc-Choquel.

Du 8 juillet. — Madeleine Dumoulin, rue de la Croix. — Alfred Tack, rue de la Latte. — Madeleine Rousseau, rue du Sentier. — Paul Papier, rue Winoc-Choquel. — Jeanne Masurel, rue de Renaix. — Edouard Grimonprez, rue de la Latte.

MARIAGE du 7 juillet. — Jérôme Stoffyn, 29 ans, tisserand et Clément, 30 ans, couturière.

Du 8 — François Declercq, 27 ans, maçon et Marie P . ans, fille de bureau. — Eugène Leblanc, 31 ans, et Hélène Cospain, 24 ans, sans profession.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 6 juillet. — Jean Mescart, 7 mois, rue Nationale. — Henri Richard, 53 ans 1 mois, sans profession, rue Saint-Roch. — Julienne Deleu, 3 mois 6 jours, au Clinquet. — Marguerite Dumoulin, 4 ans 6 mois, rue de la Tossée.

Du 8 juillet. — Laure Marest, 1 an 9 mois, au Hallot. — Henri Soete 80 ans 6 mois, rentier, rue du Tilleul. — Arthur Leclercq, 9 mois, rue du Calvaire. — Antoine Louchet, 55 ans 9 mois, inspecteur du service des eaux, rue Neuve-de-Roubaix.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille LECLERCQ-GOBERT, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Donat LECLERCQ, décédé à Roubaix, le 8 juillet 1884, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le mercredi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Franklin, 116.

Les amis et connaissances de la famille DESBOUVRIE-SELOSSE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Félicité-Charlotte SELOSSE, veuve de Monsieur Louis DESBOUVRIE, décédée à Roubaix, le 7 juillet 1884, à l'âge de 79 ans, administrée des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 10 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. La Messe de Convoi sera célébrée le mercredi 9 courant, à 9 heures 1/2. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin de Fer, 9.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 10 juillet 1884, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame Ernelle-Augustine Hyacinthe CAVROIS veuve de Monsieur Henri DELATTRE, décédée à Roubaix, le 14 juin 1884, dans sa 51e année, administré des Sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. Les dames de la Conférence de Saint-Vincent de Paul feront célébrer un Obit le vendredi 11 courant, à 8 heures, en la même église. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église de Mouveaux, le jeudi 10 juillet 1884, à 9 heures, pour le repos des âmes de Adelaïde ROUSSEAU, Aimée et Stéphanie SIX, décédées à Mouveaux, administrées des sacrements. Vous êtes aussi priés d'assister à l'Obit Solennel Anniversaire, qui sera célébré en ladite église, le même jour, à 10 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Célestin-Henri SIX, décédé à Mouveaux, le 26 juin 1883, dans sa 83e année, administré des sacrements. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

[redacted]

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*

BELGIQUE

Liège. — Notre correspondant particulier nous envoie la dépêche suivante :

« Liège, 9 juillet, 2 h. 10 soir.

» La nuit dernière, des troubles ont eu lieu sur divers points de la ville.

» Les étudiants libéraux, auteurs du désordre, ont été refoulés par la population ; place Cornet, la gendarmerie a dû intervenir ; plusieurs gendarmes ont été blessés.

» Les dégâts sont considérables.

» A Verviers, il y a eu également des troubles graves.

» L'ordre n'a été rétabli qu'à 4 heures du matin.»

FAITS DIVERS

Les drapeaux du Tonkin. — Depuis avant-hier on peut voir exposés, sous le dôme des Invalides, les trophées envoyées par le général Millot au ministre de la guerre.

Ces trophées se composent de dix drapeaux :

1° Drapeau de Trien-Huc, général de l'armée chinoise. La flamme est en serge rouge, portant dans le milieu des caractères chinois, découpés dans une étoffe de coton de couleur bien foncé.

2° Drapeau du régiment d'artillerie de Hôang-Kélang. La flamme est triangulaire en serge rouge avec une bordure de forme dentelée en étoffe de coton blanc. Sur le fond de la flamme existent deux inscriptions chinoises.

3° Drapeau de Ta-Chan, général chinois, flamme rectangulaire en étoffe de coton rouge Andrinople, avec un encadrement peint en noir.

4° Drapeau de Lans, général chinois, hampe terminée par une lance en fer. Flamme en cotonnade bleue. Caractères chinois en toile blanche.

5° Drapeau quan-dai du régiment du centre. Flamme en cotonnade noire.

6° Drapeau en soie jaune ayant 3 mètres 14 de hauteur sur 3 mètres 14 de largeur. Caractères chinois en couleur bleu marine. Ce drapeau se trouvait sur la tour de Bac-Ninh.

7° Drapeau de Hoang-Ré-Lang, général en chef. En soie verte, il porte au milieu de la flamme principale un carré de soie grenat.

8° Ce drapeau ressemble beaucoup au précédent.

Le 9e est en soie violette, denteléen soie verte, et le 10e, en coton bleu de ciel, a une largeur de 3 mètres 50 sur 3 mètres 15 de hauteur.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Les princes d'Orléans

Paris, 9 juillet.

On lit dans le *Soleil* :

Les princes d'Orléans ont débarqué hier à Calais. Le duc d'Aumale s'est arrêté à Chantilly. Le duc de Chartres et sa fille, la princesse Marie d'Orléans, sont arrivés dans la soirée à leur hôtel de la rue Jean-Goujon.

Demain jeudi, le duc d'Aumale fera une lecture à l'Académie française.

Le cumul

Paris, 9 juillet.

On n'a pas tort de demander l'interdiction du cumul des mandats législatifs avec la situation d'ambassadeur. MM. Emmanuel Arago et Foucher de Careil sont revenus, l'un de Berne, l'autre de Vienne, pour prendre part au vote sénatorial sur la révision. Evidemment c'est par ordre du ministre des affaires étrangères qu'ils ont quitté leur poste dans un intérêt de politique intérieure. Peut-on dire qu'ils sont indépendants.

Les plis cachetés

Paris, 9 juillet

On sait que le directeur de l'Assistance publique à Paris, a remis à tous les directeurs des hôpitaux un pli cacheté qu'ils ne doivent ouvrir que dans le cas où le choléra se déclarerait à Paris.

Nous croyons savoir, dit la *Lanterne*, que ces plis cachetés contiennent l'instruction formelle de refuser toute communication à la presse parisienne.

Etant donnés, la difficulté qu'ont déjà les journaux d'obtenir les renseignements sur ce qui se passe dans les hôpitaux, était-il bien nécessaire de renouveler, avec autant de solennité, les instructions à ce sujet.

Promotions dans la légion d'honneur.

Paris, 9 Juillet

Voici les promotions principales du Ministère de la guerre dans l'ordre de la Légion d'honneur, à l'occasion du 14 juillet :

Sont élevés à la dignité de grand-officier MM. les généraux de division Billot, Frémont et Thornton; MM. les généraux de brigade d'Arguesse, en activité, et de la Sonjeolle, du cadre de réserve.

Sont promus commandeurs : MM. le général de division de Miribel ; les généraux de brigade Rebillot, Goybet, Carré de Busserolles, Lévy et Fabre; l'intendant Génin et le médecin inspecteur Collin.

Les secours du 14 juillet

Paris, 9 juillet.

A l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, une somme d'environ 80,000 francs sera distribuée aux pauvres de Paris.

Cette somme, mise à la disposition du directeur de l'Assistance publique, sera répartie entre les familles indigentes, par les soins des bureaux de bienfaisance des vingt arrondissements.

Ces familles étant au nombre d'environ 38,000, il en résulterait que chacune d'elles devrait recevoir un peu plus de 2 francs, si la répartition était faite d'une façon équitable ; mais il paraîtrait qu'on s'enquiert en ce moment dans les bureaux de bienfaisance de l'*opinion* des indigents auxquels on veut accorder des secours à l'occasion du 14 juillet, et les malheureux qui passent pour être secourus par des maisons religieuses seront rigoureusement exclus des largesses municipales.

Et voilà comment les révolutionnaires entendent l'égalité et la fraternité !

Intentions de Li-Hung-Chang

Londres, 9 juillet.

On télégraphie de Vienne au *Standard* de ce matin : J'apprends que Li-Hung-Chang dispose d'une armée de 40,000 hommes bien équipés et bien disciplinés, tandis que la garnison de Pékin se compose seulement de régiments irréguliers.

Li-Hung-Chang est un des tuteurs du jeune empereur, et on lui prête l'intention de se rendre maître de la capitale au nom de son souverain.

Gordon et le Mahdi

Londres, 9 juillet.

On télégraphie du Caire au *Standard* de ce matin : On annonce que le Mahdi a fini par triompher des difficultés que lui créait l'opposition de la tribu d'El-Hamer. Cette tribu s'est soumise au faux prophète, qui est en ce moment campé à Gebel-Gadir, au sud-ouest d'El-Obéid.

Il a envoyé un italien, le signor Cuzzi, auprès du général Gordon, lui offrant des robes d'honneur avec le titre d'émir du Mahdi. Si Gordon refuse, le Mahdi menace de marcher immédiatement sur Khartoum.

Journal officiel. — *Sommaire du 9 juillet.* — PARTIE OFFICIELLE. — Loi portant approbation de l'arrangement conclu avec le gouvernement espagnol pour régler les questions d'exploitation relatives au câble télégraphique sous-marin à établir entre les îles Canaries et le Sénégal.

Arrêté fixant la date de l'ouverture de la première session ordinaire du conseil supérieur de l'instruction publique en 1884.

Décision accordant des récompenses pour faits de sauvetage

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La commission des sucres

Paris, 9 juillet, 3 h. soir.

La commission des sucres va entendre M. Tirard. Il demandera le rétablissement du premier chiffre, rendement de 5 à 6, suivant la méthode de la diffusion ; il accepte la prolongation de 3 ans.

Echapper à la mort, aux insolations pour 1 fr. 95, c'est à peine croyable. Grâce aux parasols de ce prix de la grande maison, 52 bis, rue Esquermoise, Lille. Tout le monde ira en acheter. 10887

RENTES et FORTUNE

Tout propriétaire de bons titres cotés, actions ou obligations, peut se faire, d'une manière mathématique et sûre :

40 % DE REVENU

par de simples opérations au comptant, avec ventes à primes.

Ce système, fort connu et depuis longtemps expérimenté dans plusieurs pays, permet de se faire sûrement 2,000 fr. de rentes avec 5,000 fr. de capital *(espèces ou titres)*, 4,000 fr. avec 9,500 fr. 500 fr. avec 1,200 fr., etc. — Les fonds sont toujours disponibles. Les bénéfices sont envoyés chaque mois en un mandat-poste.

La Brochure explicative sera envoyée GRATUITEMENT *sur demande affranchie adressée au Directeur de la* BANQUE GÉNÉRALE DE BELGIQUE, 5, Rue du Congrès, Bruxelles.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

COMMERCE

SOIES

Shanghaï, 5 juillet

Produits manufacturés : Marché calme. On cote : 8 1/1 liv. Shirtings taels 1 58.

Exportations totales de la saison 7,000 balles.

Change : Londres à 4 mois 5s. 1 7/8d.

Shanghaï, 5 juillet.

Marché animé. Tsatlee gonre Mayfond taels 355, Tsatlee best n° 4 1/2, taels 320, Tsatlee best n° 5 taels 307 1/2, Kahing n° 3 market taels 305, Kahing qté verte moyenne taels 290, Hamchow n° 1 market taels 295, Woozieu 1 taels 280.

Change : Sur Paris fr. 6.50.

Yokohama, 5 juillet.

Marché calme avec choix restreint en vente. Maybash n° 2 1/2 à 3, liv. sterl 435.

Change : 4.70.

COTONS

Le Havre, 7 juillet

Marché calme. Ventes 500 balles On cote disponible et courant fr. 71 .., s/août fr 71 50, s/sept. fr. 72 50, s/octobre fr 73 25, s/nov. fr. 72 25, s/déc. fr. 72 . , s/janv. fr. 72 25, s/février fr. 72 75, s/mars fr. 73 . , s/avril fr. 73 25, s/mai fr. 73 75 les 50 kil.

Liverpool, 8 juillet.

Ouverture. — Marché calme. Ventes probables 5,000 balles. Importations de ce jour 21,000 balles dont 1.000 balles d'Amérique.

Londres, 7 juillet.

Jotons : Calmes, disp. avec peu d'affaires ; Amérique sur livraison future en baisse de 1 à 2 points. Ventes depuis vendredi environ 1,000 balles ; Tinnivelly disponible 5 3/8d., Northern 5d., Bengale 4 1/2d.

Brême, 7 juillet.

Cotons : Marché languissant ; août 59 3/4 ; septembre 60 1/4 ; octobre 59 3/4 ; décembre 57 1/4 pf.

Le Havre, 9 juillet

Ventes : 700 balles. Marché calme.

Liverpool, 9 juillet.

Ventes : 8.000 balles. Marché languissant

New-York, 9 juillet.

Middling Upland, 11 11/16.

Recettes aux Etats-Unis : 2 000 balles. Inchangé.

Cotes en cents du Middling, classe américaine : à New-Orléans, 10 7/8 Savannah, 11 /.

BOURSE COMMERCIALE DE PARIS

du mercredi 9 juillet 1884

Huile de colza. — Tendance calme.

	Cours précéd.	Cours du jour.
Courant	67 —	67 75
Août	67 50	67 25
4 derniers	69 —	68 75
4 premiers	70 —	69 75

Huile de lin

Courant	50 50	50 75
Août	50 75	50 75
4 derniers	50 75	51 50
4 premiers	52 —	52 —

Spiritueux. — Tendance baisse.

Courant	44 —	43 50
Août	44 50	44 —
4 derniers	45 25	45 —
4 premiers	45 50	45 25

Stocks : 15,175.

Farines. — 9 marques. — Tendance calme.

Courant	47 35	47 10
Août	47 60	47 50
4 derniers	48 50	48 50
4 de novembre	49 —	48 50
Marque Corbeil	51 —	51 —

Circulation : 13,500

Blés. — Tendance calme.

Courant	22 50	22 90
Août	23 10	23 10
4 derniers	23 60	23 40
4 de novembre	24 —	23 75

Seigles. — Tendance calme

Courant	16 —	16 —
Août	16 25	16 25
4 derniers	16 75	16 75
4 de novembre	17 25	17 25

Temps : Lourd

MARCHÉS DE PARIS

PARIS, 8 juillet.

Colza. — Les vendeurs maintiennent leurs prix, mais les acheteurs sont toujours très rares.

Le courant du mois, demandé à 66 75, est tenu à 67 fr.

Le livrable en août, tenu à 67 50, trouve acheteurs à 67 25.

Les 4 derniers mois restent cotés sans affaires de 68 75 à 69 fr.

Les 4 premiers mois de 69 75 à 70 fr.

Cote établie à 12 h. 1/2 :

Disponible	66 75	67 ..	4 derniers	68 75	69 ..
Juillet	66 75	67 ..	4 premiers	69 75	70 ..
Août	67 25	67 50			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 1 0/0).

Lins. — Baisse de 25 c sur le livrable.

Disponible	51 25	.. ..	4 derniers	51 50	.. ..
Juillet	50 50	.. ..	4 premiers	52 25	51 75
Août	50 75	50 50			

(Les 100 kil. nets, fûts compris, esc. 2 0/0).

Suifs, 8 juillet. — Suifs frais de Paris, 83 50 à 83 . Bœuf Plata 88 .. — Suif en branches, 63 ..

Pétroles. — Cours aux 100 kilos. — Disp 49 .. à 50 . — Livrable 49 .. à 50 .. — Essence de 700 à 710, disp. 52 .. à 53 .. — Idem livrable, 52 .. à 53 . — On cote au détail, à l'hect. : Pétrole raffiné, disponible 40 .. à . Livrable, 40 .. à .. ..

Lucifine prise à Paris ou à Rouen

Disponible	41	..	.. ..
Livrable	41	..	.. ..
Essence lavée disponible	38	..	.. ..
» livrable	38	..	.. ..

Alcools. — La tendance reste à la baisse.

Le courant du mois, offert à 44 fr., n'a d'acheteurs qu'à 43 75.

Août est offert à 44 50, avec quelques acheteurs à 44 25.

Les 4 derniers mois restent cotés sans affaires de 45 25 à 45 fr.

Les 4 premiers mois sont offerts à 45 50 et peu demandés à 45 25.

Le stock a augmenté de 25 pipes.

On cote à l'hectolitre par 90 degrés :

Disponible	4 derniers	45 25	45
Juillet	4 premiers	45 50	45 25
Août			

Circulation : Pipes, 430 contre 500 hier.

Stock : 18,275 contre 17,850 en 1883.

MARCHÉS DE LILLE

9 juillet	HUILES l'hectolitre.		GRAINES l'hectolitre.		TOURT. les 100 kil	
	Cours du jr	C. pr.				
Colza	.. ..	68 ..	26 ..		20 ..	20 50
Epurée	.. ..	74 ..			.. ..	.. ..
Œillette b g	.. ..	.. ..	26 ..	29 ..	18 ..	.. ..
L'n de pays	.. ..	53 50	20 ..	23 ..	24 75	25 ..
L'n étranger	.. ..	51 ..	49 ..	22 ..	22 50	23 50
Chanvre	.. ..	.. ..	15 ..	17 ..	17 ..	.. ..
Cameline			16 ..	18 ..	17 ..	18

MARCHÉ D'ANVERS 8 juillet

Tous les prix s'entendent en kilos par 100 francs.

PÉTROLE RAFFINÉ (cote officielle)

| | Cours précéd | | Cours du